

TARIFICATION

des services dispensés par la Ville de Forestville

ANNEXES

A - ADMINISTRATION au 01-01-2026 2
B- LOISIRS au 15-09-2026 3
C- TOURISME au 15-09-2026 8
D- AÉROPORT au 01-01-2026 9
F- TRAVAUX PUBLICS au 01-01-2026 10
G- INSTALLATIONS PORTUAIRES 11-03-2026 11

IPC au 1er janvier 2026 - 2.4 %

MISE EN GARDE

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement nº 2011-250 relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville, dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. La Ville de Forestville n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document. Le document officiel est imprimé dans le livre des règlements et peut être obtenu sur demande.

		nº résolution	Adoption	Modification
Annexe A	Administration	220614-176	14 juin 2022	+ IPC Québec au 1er janvier 2023
Annexe B	Loisirs	260915-158	15 septembre 2026	Annuellement
Annexe C	Tourisme	260915-157	15 septembre 2026	Annuellement
Annexe D	Aéroport	230613-147	13 juin 2023	+ IPC Québec au 1er janvier 2024
Annexe F	Travaux publics	220614-31	14 juin 2022	+ IPC Québec au 1er janvier 2023
Annexe G	Installation portuaires	250311-66	11 mars 2025	+ IPC Québec au 1er janvier 2026

FORESTVILLE
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Ville de Forestville
1, 2e Avenue
Forestville (Québec) G0T 1E0

greffe@forestville.ca
ville.forestville.ca

ANNEXE A – ADMINISTRATION

Prix en vigueur au 1er janvier 2026

A-1 ADMINISTRATION			Tarif		
			Particulier	OBNL	Description
A-1.1	Chèque NSF		52.31 $	52.31 $	Par chèque
A-1.2	Lettre certifiée envoyée aux contribuables		selon tarif de Poste Canada		
A-1.3	Photocopie (toute grandeur)	noir et blanc	0.42 $	0.18 $	la copie
		Couleur	1.57 $	0.42 $	la copie
A-1.4	Plastification	Carte d'affaires	1.57 $	0.60 $	l'unité
		8½ x 11	1.81 $	0.90 $	l'unité
		8½ x 14	1.81 $	0.90 $	l'unité
		11 x 17	2.42 $	1.21 $	l'unité
A-1.5	Télécopie	Envoi	6.03 $	2.42 $	par document
		Réception noir & blanc	0.42 $	0.18 $	la feuille
		Réception couleur	1.57 $	0.42 $	la copie
A-1.6	Épinglettes		5.81 $	---	l'unité
A-1.7	Porte-clés		5.81 $	---	l'unité
A-1.8	Document nécessitant une recherche aux archives (taxes, rôle d'évaluation, factures, etc.)		30.16 $	30.16 $	l'heure (min. 25 $)
A-1.9	Unité d'évaluation en ligne		Selon tarification fournisseur informatique PG Solutions		
A-1.10	Enveloppe blanche	Lettre	0.25 $	0.25 $	l'unité
		Légal	0.36 $	0.36 $	l'unité
A-1.11	Carton	Lettre	1.38 $	1.38 $	l'unité
		Légal	1.75 $	1.75 $	l'unité

- Les frais de poste sont applicables sur tout envoi.
- Les taxes sont applicables sur les produits et services.
- Adopté le 14 juin 2022 (R-220614-176) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 15 septembre 2026

B-1 Salle Ginette B-Sirois (Activités sociales, soirée, repas avec bar)			**TARIF**
B-1.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	138.00 $
B-1.2	OBNL non résident	Mineur	138.00 $
		Adulte	248.00 $
B-1.3	Privé (compagnie, etc.)	Résident	441.00 $
		Non-résident	551.50 $
B-1.4	Mariage (dépôt de 150 $ non remboursable)		441.00 $
B-1.5	Particulier (fête familiale / party de Noël, activité sociale, funérailles)		220.50 $

- Les frais de droits d'auteurs seront chargés selon le tarif réel payé par la Ville.

À titre indicatif, voici les tarifs qui sont prévus en 2026

	Capacité	Sans danse	Avec danse
a)	0-100	45.37 $	90.77 $
b)	101-300	65.23 $	130.60 $
c)	301-500	136.14 $	272.27 $
d)	+ 500	192.88 $	385.75 $

- Toute demande de location pour événement spécial de 1 jour sans bar sera étudiée individuellement.

B-2 Salle Ginette B.-Sirois & Hall aréna (Assemblées, fêtes d'enfants, brunch)			**TARIF**
B-2.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-2.2	OBNL non résident	Mineurs	82.50 $
		Adultes	138.00 $
B-2.3	Privés (compagnies, etc.)	Résidents	138.00 $
		Non-résidents	220.50 $
B-2.4	But Lucratif		193.00 $
B-2.5	Particuliers		165.00 $

- Dans le cas de location en série le coût est réduit de 50 % pour les journées supplémentaires.
- Pour location en série, se référer au tarif gymnase double sans contrat (ex: cours de danse, conditionnement physique, etc).

B-3 Salle Armand-Topping et local réunion			**TARIF**
B-3.1	OBNL	Mineur	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-3.2	OBNL non resident	Mineur	22.00 $
		Adulte	55.00 $

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 15 septembre 2026

B-3 Salle Armand-Topping et local réunion			TARIF
B-3.3	Privé (compagnie, etc.)	Résident	110.50 $
		Non-résident	121.00 $
B-3.4	Particulier (sans raison social)	Exposition	82.50 $
		Réunion	55.00 $

- Le tarif s'applique par jour de représentation. Les journées additionnelles seront facturées à 50 %, **à partir de la troisième journée**.

B-4 Bingo / Salle Ginette B.-Sirois ou aréna			TARIF
B-4.1	Associé résident	Mineur	Gratuit
		Adulte	110.50 $

B-5 Aréna (spectacle, exposition, etc.)			TARIF
B-5.1	Spectacle but lucratif		1 103 $ + frais encourus
B-5.2	Spectacle OBNL	Avec ou sans bar	222.00 $ + Droits d'auteurs
B-5.3	Événement OBNL résident	Avec ou sans bar	57.00 $ / hre + Sécurité
B-5.4	Événement privé et particulier	Avec ou sans bar	Sur demande

- Le tarif s'applique par jour de représentation. Les journées additionnelles seront facturées à 50 %. Sont inclus dans tous les tarifs la préparation et le démontage.
- Toute demande de location pour événements spéciaux (1 jour) sans bar sera étudiée individuellement.

B-6 Location de glace			TARIF
B-6.1	Patinage	Étudiants	Gratuit
		Adulte	Gratuit
B-6.2	Hockey libre	15 ans & +	5.00 $
		14 ans & - (responsable adulte obligatoire)	3.00 $
	Hockey bottine libre	15 ans & +	5.00 $
	Carte de saison individuelle	Adulte	40.00 $
B-6.3	Résident adulte	Avec contrat demi-saison & +	93.00 $
		Sans contrat	99.00 $
B-6.4	Non-résident adulte	Avec contrat demi-saison & +	110.50 $
		Sans contrat	132.00 $

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 15 septembre 2026

B-6 Location de glace			TARIF	
B-6.5	Location activité glace	Organisme mineur résident	Gratuit	
		Scolaire	72.00 $	
		Mineur résident	72.00 $	
		Mineur non-résident	82.50 $	
B-6.6	Tournoi	Étudiants	Sécurité	
		Adulte	28.00 $	/ heure + sécurité + premiers soins

B-7 Locaux scolaires et bibliothèque Camille Bouchard			TARIF	
B-7.1	Gymnase Polyvalente OBNL ou service offert à la population	Avec contrat demi-saison et +	22.00 $	/ heure + frais encourus
		Sans contrat	39.00 $	/ heure + frais encourus
B-7.2	Gymnase École St-Luc	Avec contrat demi-saison et +	20.50 $	/ l'heure
		Sans contrat	31.00 $	/ l'heure
B-7.3	Pavillon des arts	Mineur	Gratuit	
		Pour événement (OBNL)	38.75 $	/ l'heure
B-7.4	Bibliothèque Camille Bouchard	Carte individuelle	Gratuit	
		Carte familiale	Gratuit	
		Carte individuelle non-résident	17.50 $	
		Carte familiale non-résident	30.00 $	
		Internet membre	2.00 $	/ l'heure
		Internet non membre	4.00 $	/ l'heure

- Les organismes mineurs n'ont aucuns frais pour la location de gymnase
- Pour location d'équipement et de matériel, voir annexe Commission scolaire

B-8 Service et matériel divers			TARIF
B-8.1	Appareil audio-vidéo	Particulier	N/A
		OBNL	gratuit
B-8.2	Chaises	Particulier	Aucun prêt
		OBNL	Sur demande
B-8.3	Estrade portative	Particulier	Sur demande
		OBNL	Transport
B-8.4	Rouleau de nappe		Prix réel + 20 %
B-8.5	Tables	Particulier	Aucun prêt
		OBNL	Sur demande

- Aucune livraison de chaises ou de tables à l'extérieur de la bâtisse.
- Les organismes sont responsables de tout bris du matériel et de la manutention (aller-retour).
- Des frais supplémentaires pourront être chargés, lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture.

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 15 septembre 2026

B-9 Bar			TARIF
B-9.1	Bière	330 ml	6.00 $
		473 ml	8.25 $
B-9.2	Cognac		6.25 $
B-9.3	Spiritueux		5.75 $
B-9.4	Limonade		3.50 $
B-9.5	Barcardi		7.25 $
B-9.6	Vin	162 ml	8.00 $
		750 ml	25.00 $
B-9.7	Chips		2.50 $
B-9.8	Boisson gazeuse		2.50 $

- Ces prix sont sujets à changement sans préavis dans le cas d'une hausse de prix du distributeur.

B-10 Piscine			TARIF
B-10.1	Carte	Familiale	73.00 $
		Adulte	38.50 $
		Enfants	33.00 $
B-10.2	Admission	Adulte	3.00 $
		Enfants	2.00 $
B-10.3	Location à l'heure	Résident	84.00 $
		Non-résident	100.00 $
B-10.4	Cours parent-enfant et nageur 1 à 4	Résident	Gratuit
		Non-résident	47.50 $
B-10.6	Cours nageur 5 à 8 (incluant jeune sauveteur)	Résident	47.50 $
		Non-résident	52.50 $
B-10.7	Aquaforme	Résident	47.50 $
		Non-résident	52.50 $

B-11 Parcs			TARIF	
B-11.1	Terrain de balle	La partie (semaine)	60.00 $	
		La partie (fin de semaine)	138.00 $	
		Tournoi comprend entretien du terrain 1 fois	130.00 $	/jour
		Tournoi demande supplémentaire pour faire terrain	Frais encourus	
		But lucratif	165.00 $	+ frais encourus
B-11.2	Baseball mineur		Gratuit	

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE B – LOISIRS

Prix en vigueur au 15 septembre 2026

B-11 Parcs			TARIF
B-11.3	Camp de jour	Selon horaire normal -résident - 1 enfant	130.00 $
		Selon horaire normal résident - Famille	180.00 $
		Selon horaire normal non-résident - 1 enfant	155.00 $
		Selon horaire normal non-résident - Famille	205.00 $
		Frais de surveillance pour les jeunes qui apporte leur dîner	50 $ pour l'été
B-11.4	Tennis		Gratuit
B-11.5	Terrain soccer		Gratuit
B-11.6	Planche à roulette, parc, basket ball		Gratuit
• Les tarifs du camp de jour (B-11.3) seront en vigueur en 2023.			

- Les taxes sont incluses dans les tarifs de l'annexe B.
- Des frais supplémentaires seront chargés lors de congé férié ou en dehors des heures normales d'ouverture. (Frais ouverture et fermeture de portes) Frais réels.
- Adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-171) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE C – TOURISME

Prix en vigueur au 15 septembre 2026

C-1 CAMPING DE LA BAIE-VERTE		Tarif (plus taxes applicables)
C-1.1	Roulotte, tente-roulotte, véhicule récréatif, Westfalia	54.75 $ / jour
		279.00 $ / semaine
		733.50 $ / mois / 30 jours consécutifs
		1 483.40 $ / saison
C-1.2	Tente (toute grandeur) sans services (pas plus de 2 tentes par terrain)	35.64 $ / jour
		136.35 $ / semaine
C-1.3	Tente (toute grandeur) avec électricité et eau potable	44.40 $ / jour
		157.00 $ / semaine
C-1.4	Prêt-à-camper (location minimum 2 jours)	173.00 $ / jour
C-1.5	Douche (monnayeurs à jetons)	3.25 $ / 5 minutes
C-1.6	Laveuse (monnayeurs à jetons)	3.25 $ / par cycle
C-1.7	Sécheuse (monnayeurs à jetons)	3.25 $ / 30 minutes
C-1.8	Bois de chauffage	Prix coûtant

C-2 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE		Tarif
C-2.1	Vidange VR	Gratuit
C-2.2	Recharge borne électrique	1.50 $ l'heure

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- C-1.1 à C-1.8 adopté le 8 octobre 2024 (R-241008-172)
- C-2.2 adopté le 8 novembre 2022 (R-221108-274)

ANNEXE D - AÉROPORT

Prix en vigueur au 1er janvier 2026

D-1 AÉROPORT		TARIF	DESCRIPTION
D-1.1	Essence (Jet-B, Avgaz etc.)	Prix achat	+ 25 %
		+ 30.40 $	avitaillement
D-1.2	Stationnement aéronef	17.51 $	/ nuit
		87.57 $	/ semaine
		291.89 $	/ mois
D-1.3	SOPFIM	Selon négociation négociée	
D-1.4	Location aéroport	2 189.24 $	/ événement
D-1.5	Salon V.I.P.	1 322.07 $	/ année
D-1.6	Local du sous-sol	1 094.60 $	/ mois
D-1.7	Électricité	18.09 $	/ jour
D-1.8	Huile	Prix d'achat	+ 25 %

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- Adopté le 13 septembre 2022 (R-220913-240) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE F - TRAVAUX PUBLICS

Prix en vigueur au 1er janvier 2026

F-1 TRAVAUX PUBLICS		Tarif	
F-1.1	Location machinerie lourde	Selon taux de location de machinerie lourde en vigueur (décrété par le gouvernement du Québec)	
F-1.2	Location machinerie et outillage	Selon taux de location de machinerie et outillage en vigueur (décrété par le gouvernement du Québec)	
	a) Remorque à benne basculante	18.60 $	l'heure + temps homme
	b) Camion-flèche	34.87 $	l'heure + temps homme
F-1.3	Temps homme	Selon convention collective en vigueur	+ 22 %
F-1.4 *	a) Ouverture de valve** b) Fermeture de valve**	46.50 $	durant les heures normales de travail
		46.50 $	+ temps supplémentaire, après les heures normales de travail, selon convention collective en vigueur
		Temps hommes si rappel au travail de l'employé	Selon convention collective en vigueur + 22 %
F-1.5	Matériel	Prix payé	+ 25 %
F-1.6	Récupération des biens suite à l'éviction par huissier***	72.40 $	par véhicule (comprends le véhicule et la main-d'œuvre)
		6.03 $	par jour pour l'entreposage.
F-1.7	Entrée de service nouvelle construction	1 104.30 $	Durant les heures normales de travail seulement

* Gratuité si la demande est effectuée 48 heures à l'avance et que le travail s'effectue durant les heures normales de travail.
** Pour ouverture et fermeture de valve, si l'employé reste sur place moins de 30 minutes, seule une ouverture sera chargée.
*** Les frais devront être payés avant d'aller chercher les biens.

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- Adopté le 13 septembre 2022 (220913-240) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année

ANNEXE G - INSTALLATIONS PORTUAIRES

Prix en vigueur au 1er janvier 2026

G-1 INSTALLATIONS PORTUAIRES		TARIF	DESCRIPTION
G-1.1	Droit de quayage	0.74 $	Chargement ou déchargement de sable, pierre, gravier
		1.01 $	Chargement ou déchargement de sel de voirie
		1.13 $	Chargement de copeaux de bois.
G-1.2	Droits de port et d'amarrage	1.99 $	Taux - longueur du bateau (nombre de mètre / jour)
		61.30 $	Traversier Rimouski-Forestville (tarif / jour)
G-1.3	Service eau potable sur le quai	3.85 $	M³
G-1.4	Frais de priorisation	5 812.09 $	Sans bail - Tarification annuelle
		2 906.04 $	Avec bail - Tarification annuelle
• En cas de demandes de chargement et de déchargement de nouvelles matières et autres matières et produits la tarification sera mise à jour au cas par cas, selon les taux de Transport Canada.			

G-2 - DÉBARQUEMENT EXCEPTIONNEL		TARIF	DESCRIPTION
G-2.1	Droit de port	Tonnage de l'équipement (pièces usinées ou manufacturées hors normes (incluant machinerie lourde) - Le plus élevé entre le poids et le volume	
		3.46 $	/ m³
		6.49 $	/ tonne métrique
G-2.2	Utilisation de la route Maritime	1 024.00 $	/ jour
G-2.3	Investissement à la revitalisation du milieu	1 024.00 $	/ déchargement
G-2.4	Frais d'administration	10 %	/ de la facture sans les taxes
G-2.5	Impacts collatéraux, limitations d'usage et compensation	5 %	/ de la facture sans les taxes

G-3 - AIRE D'ENTREPOSAGE			TARIF	
G-3.1	Droits de séjour des marchandises dans l'aire de transit	0-100	0.34 $	/ m² par jour
		101-200	0.29 $	/ m² par jour
		201-300	0.25 $	/ m² par jour
		301 & plus	0.20 $	/ m² par jour
		minimum	20.48 $	/ jour

Les tarifs seront majorés au 1er janvier de chaque année selon IPC Québec

- Les taxes sont applicables sur tous les produits et services.
- Adopté le 11 mars 2025 (250311-66) + IPC Québec au 1er janvier de chaque année